



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/EX(25)/1
8 septembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Vingt-cinquième réunion directive

Genève, 22 septembre 2000

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 : activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Le Conseil du commerce et du développement étudie chaque année, à une de ses réunions directives, un rapport sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique. Le rapport dont il est saisi à sa vingt-cinquième réunion directive (TD/B/EX(25)/2) donne un aperçu de l'orientation générale des travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED au service du développement de l'Afrique, et décrit brièvement quelques activités relatives notamment aux services consultatifs et à la coopération technique menées dans chacun des domaines de compétence de cet organe. Les débats des réunions directives ont aidé le secrétariat à orienter ses activités en faveur de l'Afrique

3. Préparatifs de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement
4. Rapport du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/OMC sur sa trente-troisième session

À sa trente-troisième session (10-14 avril 2000), le Groupe consultatif commun du Centre du commerce international a examiné les activités de coopération technique entreprises par le CCI en 1999. Il a adopté le rapport du Comité consultatif sur le Fonds global d'affectation spéciale du CCI et une nouvelle stratégie en matière de services d'information commerciale, et a pris note de la contribution du CCI au plan à moyen terme de l'ONU

pour la période 2002-2005. Le rapport du Groupe consultatif commun est publié sous la cote ITC/AG(XXXIII)/181

5. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes :
 - a) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du règlement intérieur du Conseil;
 - b) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du règlement intérieur du Conseil;
 - c) Désignation du Président et du Bureau de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement
6. Questions diverses
7. Rapport du Conseil sur sa vingt-cinquième réunion directive
